

**Arrêté du 10 décembre 2012 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Saint-Benoit de la Réunion**

NOR : JUSB1241742A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de M. Jean-Hugues RAMIN, adjoint administratif de 1ère classe, en sa qualité de régisseur suppléant au tribunal d'instance de Saint-Benoit de la Réunion.

Article 2

Mme Anick CADARSI épouse LALOTTE, adjointe administrative principale de 2ème classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Saint-Benoit de la Réunion.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 10 décembre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK